



Section
de
Tarn-et-Garonne

Compte-rendu du CHS-CT du 21 septembre 2015 *Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail*

Le PV du CHS-CT 12 juin 2015 a été approuvé à l'unanimité.

Opérations de restructuration du réseau

Historique :

Au 1^{er} janvier 2016, les postes de St Nicolas de la Grave et de Moissac SPL sont supprimés avec transfert de communes à Valence et Castelsarrasin et transfert de la gestion de l'hôpital à la Trésorerie Municipale de Montauban (2 B et 3 C, 1 A et 1 A+ implantés).

Parallèlement, le recouvrement impôt de Castelsarrasin et de St Nicolas est transféré au SIP de Moissac.

Les emplois supprimés sont transférés à Castelsarrasin (1 A et 1 C), au SIP de Moissac (1 B), à la TMM (1 B et 1 C) et à Valence (1 C). Le A+ est géré par la direction générale.



Pour compléter son annonce, du 3 juin 2015, de fermeture des trésoreries de St Nicolas de la Grave et de Moissac SPL, la direction a présenté au CHS-CT les aspects humains et immobiliers de ces opérations.

Aspects humains : Après avoir recueilli les desiderata des agents dont le poste est supprimé, la direction nous confirme les transferts d'emplois vers Valence, Castelsarrasin et le SIP de Moissac. Elle précise par contre qu'aucun agent ne souhaite rejoindre la TMM et qu'en conséquence, ils bénéficieront de la garantie de maintien sur la résidence de Moissac. L'emploi A+ serait vraisemblablement supprimé par la centrale.

Aspects immobiliers :

* SIP de Moissac : création d'une caisse dans la zone accueil (à la place de l'actuelle banque d'accueil) et fermeture des accès aux étages au niveau de la zone d'attente.

* Castelsarrasin : création d'un bureau pour le cadre A à côté du local détente (ce qui impliquerait un passage fréquent dans le bureau créé). FORCE OUVRIERE est intervenu en demandant que d'autres possibilités soient envisagées notamment en créant ce bureau dans une partie de l'actuelle zone d'attente du public. En effet, la diminution probable du volume de réception des contribuables (transfert du recouvrement de l'impôt sur Moissac) ne nécessiterait plus une zone d'attente de la superficie actuelle. La direction va se rapprocher des agents du poste et fera réaliser plusieurs devis pour les différentes propositions.

* TMM : pas de proposition de réaménagement du poste pour l'instant (l'office public HLM continue d'être géré par la TMM au moins jusqu'à fin 2016).

Ces opérations de restructuration seront accompagnées de l'octroi de budgets spécifiques. A ce jour, la direction n'en connaît ni le montant ni la date d'attribution.

Examen des registres Hygiène & Sécurité

L'Assistant de Prévention (AP) nous a fait part des remontées en provenance des services :

* Caussade : Demande d'un sèche mains.

* CDFiP de Montauban : Problème de réglage de la climatisation, auvent au dessus de l'entrée des agents, dysfonctionnement des dispositifs de contrôle d'accès des portes coupe-feu (alarmes intempestives), aménagement du gestionnaire de file d'attente (signal sonore d'appel), modalités de définition de la zone de livraison des colis.



* Restaurant administratif de Montauban : Demande d'un auvent au dessus de l'entrée des convives.

* Archives du CDFiP de Montauban : Demande de modification du système d'ouverture des portes d'accès, besoin d'un escabeau adapté, problème d'accès aux dossiers professionnels (largeur des allées), problème de positionnement des éclairages, demande d'un copieur et d'un téléphone.

* Services sociaux : Demande de stores et de remplacement de la porte d'entrée.

Suivi du budget et nouvelles actions

Les dépenses suivantes sont retenues :

- * DDFiP Mortarieu : fourniture d'un équipement de protection pour un agent de service ;
- * Labastide St Pierre : remplacement d'extincteurs ;
- * St Antonin NV et Lauzerte : fourniture et pose BAES ; 
- * Grisolles, Caussade et Paierie Départementale : remplacement de luminaires de plafond ;
- * Monclar de Quercy : acquisition d'un escabeau adapté ;
- * Nègrepelisse : remplacement des fauteuils vétustes ;
- * Moissac : porte avec contrôle d'accès derrière la zone d'attente ;
- * Castelsarrasin : installation d'une vitre au dessus du guichet ;
- * CDFiP de Montauban : la société en charge de l'entretien de la climatisation doit intervenir pour effectuer des réparations (celle-ci sera coupée en mi-saison), acquisition d'un clavier d'ordinateur pour gaucher, de sonnettes sans fils pour les accueils (PTGC, SIE, Enregistrement), installation d'une protection au niveau de l'entrée des personnels, installation d'un système permettant la sortie en dehors des heures d'ouverture au public (sur la porte principale), mise en place d'une signalétique de circulation à l'entrée du parking ; 

Les élus **FORCE OUVRIERE** sont intervenus sur les points suivants :

- création d'un local dédié pour les deux-roues. La direction va examiner les possibilités d'aménager l'existant et de créer un espace dédié ;
- nettoyage et entretien des espaces extérieurs. Les consignes vont être à nouveau rappelées aux personnels concernés. Le propriétaire doit faire des travaux d'aménagement des espaces verts à l'automne ;
- positionnement des « trappes » du plancher technique à revoir. Les agents de service seront chargés de déplacer celles qui sont gênantes ;
- déploiement des bras supports d'écrans achetés fin 2014. La direction indique qu'ils seront installés prochainement ;
- absence d'essuie mains dans certains WC ...
- besoin d'un bureau réglable en hauteur. La direction prendra contact avec l'agent ;
- remplacement d'un store défectueux au SIE. Le changement sera programmé d'ici la fin de l'année ;
- à défaut de pouvoir remplacer les roulettes des fauteuils, les agents souhaitent des tapis rigides à positionner sous les roulettes. Un recensement exhaustif des besoins va être réalisé ;
- demande de lampadaires. Suite au remplacement de l'éclairage zénithal, la direction ne fournira plus de lampadaires.
- gestionnaire de file d'attente : le service recouvrement du SIP n'a pas de visibilité du nombre de contribuables en attente. De plus il accueille les contribuables à proximité immédiate de la sonnerie d'appel qui de part son intensité perturbe gravement tant l'agent que le contribuable. La direction indique qu'elle va examiner la possibilité de mettre fin à cette nuisance et de redéployer un écran des secteurs d'assiette.

- * Restaurant administratif de Montauban : installation d'un auvent à l'entrée des convives ;
- * Archives du CDFiP de Montauban : acquisition d'un chariot courrier et d'un escabeau adapté, expertise de l'implantation des rayonnages dynamiques, modification de l'éclairage, installation d'un téléphone ;
- * Services sociaux : fourniture et pose de stores
- * Fonctionnement du CHS-CT : acquisition d'un support pour PC portable et d'un appareil photo.

Questions diverses

Les représentants du personnel ont souhaité évoquer la situation tendue au SIP de Montauban. En effet, une réflexion sur la réorganisation des secteurs d'assiette a été engagée entraînant du stress pour l'ensemble des personnels. Ils demandent à la direction de tout mettre en œuvre afin de faire cesser cette situation particulièrement préoccupante.

Vos représentants **FORCE OUVRIERE** en CHS-CT : Alexandre AUDOYNAUD, Anne DIDELIN,
Ariel FAURE, Jean-Pierre MAURIE

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : _____ PRÉNOM : _____

N°DGI ou N°AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____

GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %

AFFECTATION : _____
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à _____ le _____
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu